



TABLE RONDE

TRADUCTION JURIDIQUE ET DROIT COMPARÉ

01 février 2024

**Amphithéâtre de l'Institut de droit
comparé - 28 rue Saint Guillaume
75007 Paris (1er étage)**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Le **1er février 2024 à 17h**, l'**ISIT** et l'**Institut de droit comparé** de l'Université Paris Panthéon-Assas ont l'honneur de vous convier à une table ronde sur le sujet de la Traduction juridique et droit comparé.

Table ronde sur les relations complexes entre le droit comparé et la traduction juridique

Cette table ronde réunira des éminents enseignants-chercheurs qui partageront leurs réflexions sur les relations complexes et alambiquées entre le droit comparé et la traduction juridique.

Thématique : Les liens intriqués entre le droit comparé et la traduction juridique

La table ronde, animée par Mme le Professeur **Marie GORÉ**, directrice de l'Institut de Droit Comparé de l'Université Panthéon-Assas, explorera la place du droit comparé dans l'opération traduisante et mettra en lumière l'importance cruciale de la traduction juridique dans le domaine du droit comparé.

Les intervenants

> **Mme le Professeur Christine DURIEUX** – Enseignante-chercheuse à l'ISIT : Spécialiste reconnue dans le domaine de la traduction juridique, Mme DURIEUX apportera son expertise sur la contribution de la traduction à la compréhension et à



l'application du droit comparé.

> **Mme Agata de LAFORCADE** – Enseignante-chercheuse à l'ISIT : Avec son expérience étendue dans le domaine jurilinguistique, Mme de LAFORCADE partagera ses connaissances sur les défis spécifiques liés à la traduction des concepts juridiques d'un système à un autre.

> **M. le Professeur MICHEL** – Professeur à l'Université Paris 13 : En tant qu'éminent professeur du droit, M. MICHEL apportera une perspective unique sur la manière dont le droit comparé peut influencer et être influencé par la traduction juridique.

Débat et échanges d'idées

La table ronde offrira une plateforme dynamique pour le débat et les échanges d'idées entre les intervenants et le public. Les participants auront l'occasion d'explorer les nuances subtiles des interactions entre le droit comparé et la traduction juridique, tout en mettant en lumière les défis et les opportunités qui en découlent.

Informations pratiques

- > **Date et Heure** : 1er février 2024 à 17h
- > **Lieu** : Amphithéâtre de l'Institut de droit comparé, 1er étage
- > 28 rue saint guillaume, 75007 Paris